





Ailleurs, on ne tolère pas de longues attentes. POURQUOI LE DEVRIONS-NOUS?

TEMPS D'ATTENTE : OÙ EN EST LE CANADA?

« L'ATA est convaincue qu'il est tout à fait possible d'assurer à tous les Canadiens un accès aux soins en temps opportun comparable à celui dont bénéficient les citoyens d'autres pays. L'attente se mesurerait en jours et en semaines plutôt qu'en mois et en années. Ce progrès serait réalisé dans le cadre d'un travail de plus grande envergure visant à améliorer la qualité du système de santé du Canada dans son ensemble. »

— Bulletin 2014 de l'Alliance sur les temps d'attente

	CANADA	ÉCOSSE
	 SYSTÈME DE SANTÉ UNIVERSEL	 SYSTÈME DE SANTÉ UNIVERSEL
DÉPENSES NATIONALES EN SANTÉ PAR HABITANT (2011)	5 988 \$ PAR PERSONNE	3 839 \$ PAR PERSONNE (2,116 £)
ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT ENVERS L'ACCÈS AUX SOINS ÉLECTIFS ET PRÉVUS	Points de repère pancanadiens gouvernementaux établis dans quatre domaines, attente de 4 à 26 semaines . <i>(Temps d'attente seulement entre la décision de traiter et le début du traitement)</i> <ul style="list-style-type: none"> Remplacement de la hanche/du genou — 26 semaines Cataracte — 16 semaines Cancer — 4 semaines Pontage — 26 semaines 	NORME DE 18 SEMAINES ENTRE LA RÉFÉRENCE ET LE DÉBUT DU TRAITEMENT : Cette mesure incorpore une plus grande portion du cheminement du patient, soit entre le moment où il est référé par son omnipraticien, y compris les examens de diagnostic, jusqu'au moment de l'admission à l'hôpital pour traitement.
GARANTIE SUR LES TEMPS D'ATTENTE	 AUCUNE GARANTIE NATIONALE GOUVERNEMENTALE <ul style="list-style-type: none"> Chaque province a toutefois une garantie pour une intervention (p. ex., 26 semaines pour un pontage) 	 GARANTIE DE 12 SEMAINES Garantie d'un maximum de 12 semaines d'attente entre la décision de traiter et le traitement pour les interventions prévues et en service d'un jour. Appuyé par une charte des droits et responsabilités des patients.
ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE	AUCUN POINT DE REPÈRE NATIONAL GOUVERNEMENTAL <ul style="list-style-type: none"> Seulement 41 % des Canadiens disent pouvoir obtenir un rendez-vous avec un médecin ou une infirmière le même jour ou le lendemain, lorsqu'ils en ont besoin. Point de repère de l'ATA : accès le même jour 	Cible : les citoyens ont accès dans les 48 HEURES au membre de leur équipe de soins primaires qui convient le mieux.
ACCÈS AUX SOINS EN SERVICE D'URGENCE	AUCUNE CIBLE NATIONALE GOUVERNEMENTALE N'A ÉTÉ ADOPTÉE POUR LES SERVICES D'URGENCE <ul style="list-style-type: none"> Consulter le Bulletin de 2014 pour les cibles de l'ATA. 	Plus de 90 % des patients sont vus en l'espace de quatre heures après leur arrivée au service d'urgence (admission, transfert ou congé).

Pour consulter la liste complète des points de repère de l'ATA fondés sur des avis médicaux, consulter waittimealliance.ca. Nous encourageons les gouvernements à adopter ces points de repère et à travailler avec nos membres à améliorer l'accès aux soins pour les Canadiens.